

INTERACTION

VOLUME 28, NO. 2 | DÉCEMBRE 2025

UN MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FEO



Chères collègues/chers collègues,

Le projet de loi 33 a maintenant été adopté. Officiellement intitulé *Loi sur le soutien aux enfants, aux élèves et aux étudiants*, il a été présenté comme une mesure de modernisation, mais son contenu révèle une consolidation radicale du pouvoir qui menace la gouvernance démocratique dans le domaine de l'éducation et détourne l'attention des véritables enjeux auxquels sont confrontés les élèves.

Tout comme la FEO, les syndicats de l'enseignement de la province, notamment l'AEFO, la FEEO, l'OECTA, la FEESO et le SCFP, ont été sans équivoque dans leur évaluation : la loi centralise le pouvoir entre les mains du ministre de l'Éducation, sans pour autant résoudre les problèmes chroniques de surpopulation dans les classes, d'insuffisance en ce qui concerne l'aide à l'éducation spécialisée ou de sous-financement de longue date des écoles financées par les fonds publics. Tous s'inquiètent du fait que le projet de loi présente le contrôle politique comme un soutien aux élèves, masquant ainsi son intention derrière un langage rassurant.

Au cœur du problème se trouve l'érosion du contrôle démocratique local par le projet de loi 33. Les éducatrices et les éducateurs craignent que cette loi élargisse considérablement l'intervention ministérielle et mette les conseils scolaires à l'écart des

décisions traditionnellement fondées sur les besoins de la communauté. À leurs yeux, la menace n'est pas abstraite : une fois le contrôle local supprimé, il pourrait être difficile de rétablir une représentation communautaire pertinente. Les conseillères et les conseillers, qui sont responsables devant l'électorat, pourraient être supplantés par des superviseuses et superviseurs désignés par le gouvernement, qui ne sont responsables qu'envers le gouvernement provincial.

Ce changement dans la gouvernance n'est pas un simple ajustement administratif; il modifie fondamentalement la façon dont l'éducation est conçue en Ontario. Les personnes les plus proches des élèves—les familles, les conseillères et les conseillers, les enseignantes et les enseignants—auraient moins de pouvoir sur les décisions qui touchent directement leurs communautés. Les travailleuses et les travailleurs du secteur de l'éducation ont souligné que de telles mesures affaiblissent la participation démocratique et permettent au gouvernement de se décharger plus facilement de la responsabilité des problèmes auxquels il a contribué par des années de sous-investissement.

Les préoccupations vont au-delà de l'enseignement primaire et secondaire. La section ontarienne de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, à laquelle se sont joints d'autres groupes syndicaux de l'enseignement supérieur, a tiré la sonnette d'alarme quant aux répercussions du projet de loi sur les universités et les collèges. Les nouvelles règles relatives aux admissions, aux organisations étudiantes et aux droits de scolarité sont considérées comme une atteinte à l'autonomie des établissements et à l'autogestion des étudiantes et des étudiants, ce qui pourrait aggraver la crise financière qui touche déjà le secteur.

(suite à la page 2)



UN MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FEO *(suite de la page 1)*

Les groupes de défense des intérêts des étudiantes et des étudiants vulnérables voient également un danger dans le projet de loi 33. La Coalition ontarienne de l'autisme (OAC) a critiqué le refus du gouvernement d'autoriser une participation significative du public au processus législatif, soulignant que les familles qui dépendent d'un solide soutien communautaire ont moins de moyens d'influencer les politiques. La décision de ne pas tenir les audiences traditionnelles des comités a renforcé les inquiétudes concernant la transparence et la responsabilité.

Le fait de supprimer les possibilités de consultation publique suggère une intention de faire adopter le projet de loi sans examen approfondi, une approche qui soulève de sérieuses questions quant aux motivations à l'origine de ces réformes.

Ce dont les élèves ont vraiment besoin, ce n'est pas d'une surveillance plus centralisée, mais d'investissements soutenus : du personnel enseignant, des classes moins nombreuses, des services d'éducation spécialisée solides et un soutien accessible en matière de santé

mentale. Le projet de loi 33 n'offre rien de tout cela. Au contraire, il restructure la gouvernance de manière à concentrer le pouvoir à Queen's Park tout en affaiblissant le rôle des communautés dans l'organisation de leurs propres écoles.

Le système d'éducation financé par les fonds publics de l'Ontario repose depuis longtemps sur l'équilibre entre la supervision provinciale et la prise de décision démocratique et communautaire. Le projet de loi 33 bouleverse cet équilibre. Il s'agit moins d'une réforme visant à aider les élèves que d'une manœuvre politique qui met en péril à la fois la qualité de l'éducation et la démocratie locale. Les élèves, les familles et les éducatrices et les éducateurs méritent une législation qui répond à leurs besoins réels, et non une prise de pouvoir déguisée en progrès.

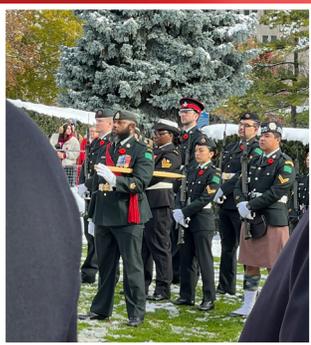
En solidarité,

CHRIS

Chris Cowley, *Président*

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DE L'ONTARIO À QUEEN'S PARK

Cette année marque le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le président de la FEO, Chris Cowley, assiste à la cérémonie du Jour du Souvenir de l'Ontario, à Queen's Park, pour rendre hommage et remercier nos militaires tombés au combat et en hommage à celles et ceux qui ont servi ou servent actuellement notre pays.





UN MESSAGE DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA FEO

Réussir : la différence entre une feuille de route et une formule ou un programme

Dans ma chronique de l'automne 2025, j'ai écrit sur la pertinence de la curiosité délibérée, qui se manifeste par le nombre et le type de questions que nous nous posons et que nous posons à nos élèves et à d'autres personnes. Dans cette chronique, j'ai pensé approfondir certaines des questions qui nous préoccupent, alors que nous nous efforçons d'atteindre les six objectifs de la FEO prescrits par la loi et qui sont énoncés dans la *Loi sur la profession enseignante*. Cela vous permettra par la même occasion de mieux connaître ces six objectifs.

À cette fin, j'ai relevé les six objectifs et formulé quelques questions qui guident nos actions dans la réalisation de notre mandat. Bien sûr, la question fondamentale est la suivante : comment pouvons-nous mieux vous servir, vous, nos collègues et nos membres? Sans prétendre à l'exhaustivité, voici quelques questions complémentaires, plus spécifiquement liées à nos six objectifs et qui nous aident à les « incarner ».

Objectif a) Promouvoir et favoriser la cause de l'éducation.

- Quelles sont les politiques et pratiques existantes et émergentes susceptibles d'éroder la confiance et l'engagement envers l'éducation financée (et dispensée) par les fonds publics?
- Quels forums et moyens pouvons-nous mettre à profit pour promouvoir et défendre l'éducation financée (et dispensée) par les fonds publics

Objectif b) Accroître le prestige de la profession enseignante.

- Quelles pratiques prometteuses devrions-nous préconiser en matière de formation initiale et d'apprentissage professionnel des enseignantes et des enseignants?
- Quelles pratiques exemplaires devrions-nous mettre de l'avant, amplifier et préconiser dans nos prises de position et nos contributions à l'intention des autorités décisionnelles politiques et réglementaires?

Objectif c) Promouvoir et favoriser les intérêts des enseignants et garantir des conditions qui permettront d'offrir les meilleurs services professionnels.

- Comment pouvons-nous prêter notre voix et nos actions à celles de nos filiales (syndicats enseignants partenaires) afin de faire pression pour obtenir de meilleures conditions d'apprentissage et de travail?
- Comment pouvons-nous collaborer avec d'autres acteurs du secteur de l'éducation dans le cadre d'une cause commune?

- Comment pouvons-nous influencer l'élaboration des politiques en matière de programmes scolaires et d'évaluation qui accordent une place centrale à l'exercice du jugement professionnel du personnel enseignant

Objectif d) Éveiller et accroître l'intérêt du public pour les questions d'éducation.

- Quelles histoires et quels témoignages pouvons-nous partager avec le public pour présenter la réalité quotidienne et les expériences vécues par le personnel enseignant?
- Comment pouvons-nous mettre en lumière les multiples façons dont le personnel enseignant contribue à la fois à préparer les élèves à affronter un avenir incertain et à bâtir une société civile, juste et démocratique?

Objectif e) Collaborer avec d'autres organisations d'enseignants à travers le monde qui ont des objectifs identiques ou semblables.

- Grâce à notre programme d'aide internationale, comment pouvons-nous aider nos organisations sœurs à travers le monde à préparer les jeunes à la réussite?
- De quelles manières pouvons-nous coopérer avec les fédérations à travers le Canada et dans le monde afin de renforcer nos valeurs communes?

Objectif f) Représenter tous les participants au régime de retraite constitué aux termes de la *Loi sur le régime de retraite des enseignants dans l'administration du régime et la gestion de la caisse de retraite*.

- Quels moyens et quelles ressources pouvons-nous mettre en œuvre pour aider les participantes et participants à mieux comprendre et tirer parti de la « promesse en matière de retraite »?
- Comment pouvons-nous collaborer avec notre corépondant pour garantir l'équité intergénérationnelle?
- Quelles questions ou préoccupations des participantes et participants les administrateurs du régime doivent-ils connaître afin d'améliorer la qualité des services offerts?

La réalisation de nos six objectifs est toujours un parcours inachevé, soumis à des rebondissements imprévus et inattendus; cependant, les questions que nous posons à propos de nos six objectifs s'apparentent davantage à une feuille de route pouvant être adaptée qu'à un programme ou une formule immuable.

En solidarité,

Ian S. Pettigrew, Secrétaire-trésorier

PROFIL DE MEMBRE FEO : FLO BUREY

Filiale de la FEO : Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)

Niveau(x) et matière(s) enseignée(s) : Immersion française à la maternelle depuis 4 ans, immersion française de la 1^{re} à la 6^e année avant cela.

Nom de l'école et localité : École élémentaire Lester B. Pearson, Toronto, ON



Conseil scolaire : Toronto District School Board

Années d'enseignement : 20

Qu'est-ce qui vous a inspiré ou motivé à choisir une carrière en enseignement? Je suis devenue enseignante parce que je voulais que les élèves qui me ressemblent se sentent valorisés, représentés et capables, contrairement à ce que ma fille et moi avons vécu lorsque nous étions à l'école.

En tant qu'enseignante, qu'est-ce qui vous apporte le plus de plaisir ou de satisfaction? Les moments où les élèves se rendent compte qu'elles et qu'ils peuvent accomplir quelque chose qu'elles et ils pensaient impossible me remplissent d'une joie incroyable. Voir leur évolution entre septembre et juin, devenir plus confiants, plus curieux et parlant mieux le français, est une véritable récompense.

Que trouvez-vous le plus difficile dans votre travail? Être confrontée quotidiennement à la discrimination anti-Noirs rend le travail particulièrement pénible. Beaucoup ne voient pas que les enseignantes noires et les enseignants noirs doivent faire face à des préjugés tant horizontaux que verticaux, ce qui accentue les difficultés d'une profession déjà exigeante.

Qu'est-ce qui vous a le plus surpris dans votre rôle d'enseignante? Ce qui m'a le plus surpris, c'est de constater que les moments les plus marquants se produisent en marge des cours. Créer un espace où les élèves se sentent en sécurité, écoutés et entourés est la clé d'une réussite à long terme.

Quel est le plus grand mythe ou la principale idée fautive à propos de l'enseignement? On pense souvent qu'enseigner c'est simplement donner des cours. C'est en réalité un travail physique et émotionnel, un combat et un engagement profond. On oublie que les enseignantes et les enseignants sont constamment à l'écoute des besoins des élèves, qu'elles et ils gèrent des relations complexes pour répondre à ces besoins et qu'elles et ils luttent contre les obstacles systémiques tout en essayant de soutenir l'épanouissement de chaque enfant.

Quel conseil donneriez-vous à quelqu'un qui débute dans la profession enseignante? Commencez par établir des relations authentiques afin que les élèves sachent qu'elles et ils apprennent auprès d'une personne qui les comprend et les respecte. N'oubliez pas non plus que pour survivre et vous épanouir dans ce métier, vous devez à tout prix préserver votre joie de vivre et vos limites.

FAIT SUR LE régime de retraite



Comprendre le rachat de service pour le personnel enseignant occasionnel

Pour le personnel occasionnel, il est essentiel de comprendre comment se constituer une retraite sûre. Une question qui revient souvent concerne le rachat des périodes de congé afin que celles-ci soient prises en compte dans le calcul de votre rente. Le processus est unique pour le personnel occasionnel, et connaître les règles est la première étape pour prendre une décision éclairée.

Bien que la plupart du personnel enseignant occasionnel ne soit pas admissible au rachat de service, il est important de savoir qu'il pourrait être possible de le faire si vous avez obtenu un congé approuvé par votre employeur. Dans ce cas, le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) peut procéder à un rachat, mais uniquement une fois que votre conseil scolaire ait officiellement signalé le congé. Il importe de retenir que la décision d'accorder un congé incombe entièrement à votre employeur. Le régime de retraite n'approuve ni ne préconise les congés; son rôle consiste à traiter le rachat une fois que le congé approuvé par l'employeur est consigné.

Comment le rachat est-il calculé?

Si un congé approuvé vous est accordé, le calcul est fondé sur votre horaire de travail spécifique. Le rachat est calculé en fonction de votre

service au cours de l'année scolaire précédant immédiatement votre congé. Il n'est pas calculé comme un équivalent temps plein.

Voici un exemple :

- Vous prenez un congé approuvé de trois mois (60 jours civils).
- Au cours de l'année scolaire précédente, vous avez travaillé 116 jours sur 194, soit un taux de travail d'environ 60 %.
- Le nombre de jours de service que vous pouvez racheter correspond à 60 % de votre congé de 60 jours, soit 36 jours de service ouvrant droit à pension.

Cette structure garantit que le rachat reflète fidèlement votre profil d'enseignement.



Pour en savoir plus, communiquez avec le RREO par courriel, téléphone ou télécopieur

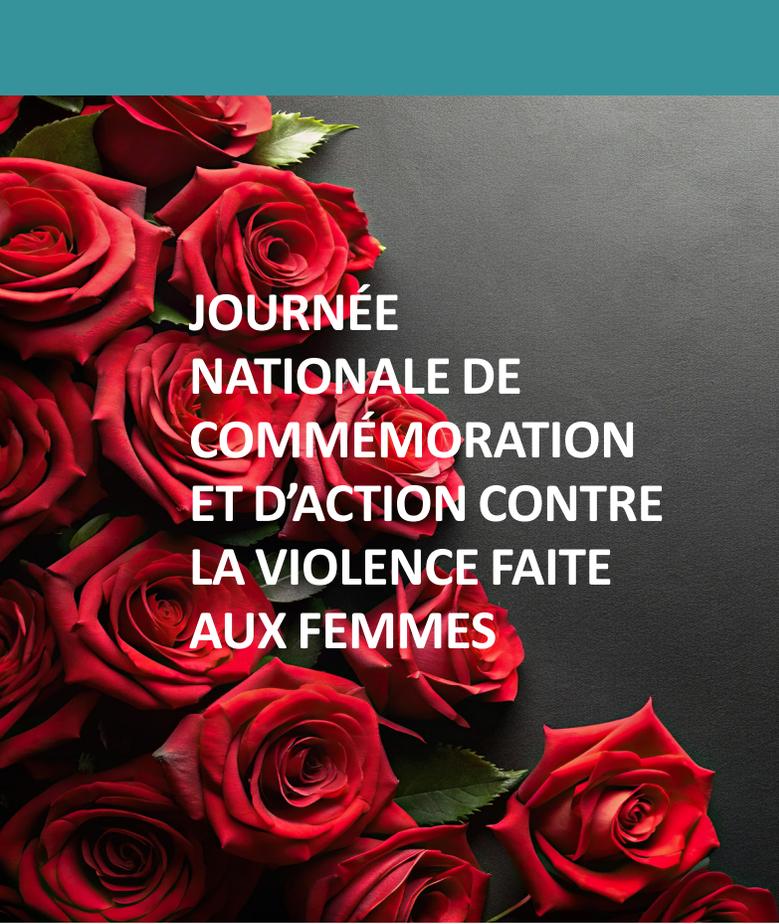
Courriel : inquiry@otpp.com

Téléphone : 416-226-2700 ou 1-800-668-0105
(sans frais)

Télécopieur : 416-730-7807 ou 1-800-949-8208
(sans frais)

Heures de service par téléphone : 8 h 30 à 17 h,
du lundi au vendredi





JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION ET D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Le 6 décembre, nous commémorons la perte de quatorze jeunes femmes qui, alors qu'elles fréquentaient l'École Polytechnique de Montréal, ont été assassinées de manière insensée en 1989, simplement parce qu'elles étaient des femmes.

On pourrait se demander pourquoi nous soulignons encore cette journée 36 ans plus tard. Les choses ont sûrement changé? La situation s'est sûrement améliorée? Or, force est de constater que la violence sexiste est encore une réalité à laquelle trop de femmes sont confrontées quotidiennement.

Nous ne cesserons donc pas de commémorer cette journée pour honorer les quatorze femmes qui ont été assassinées et pour partager le deuil de leurs familles. Nous

perpétuerons leur mémoire et leur histoire afin de sensibiliser les jeunes générations. Et nous continuerons à attirer l'attention du public sur la persistance de la violence sexiste et à respecter notre engagement collectif à militer pour le changement, car chaque vie perdue est une tragédie, que ce soit 14 ou 1 seule.

Prononcez leur nom...

Geneviève Bergeron,
Hélène Colgan, Nathalie Croteau,
Barbara Daigneault,
Anne-Marie Edward,
Maud Haviernick,
Barbara Klucznik-Widajewicz,
Maryse Laganière, Maryse Leclair,
Anne-Marie Lemay,
Sonia Pelletier, Michèle Richard,
Annie St-Arneault, et
Annie Turcotte



2026

PRI 
D'ENSEIGNEMENT
DU RAEQ

Proposer la candidature d'une enseignante ou d'un enseignant dans l'une des trois catégories suivantes : « élémentaire », « secondaire » et « personnel enseignant débutant » comptant moins de cinq années d'enseignement.

Les récipiendaires seront invités à une cérémonie pour recevoir un prix personnel de 1 000 \$ et un certificat de reconnaissance.

La période de mise en candidature ouvre le 19 janvier et se termine le 31 mars 2026.

teachingawards.ca


OTIP RAEQ.
OTF/FEO



Joyeuses
fêtes!

Le Bureau et le personnel de la

*Fédération des enseignantes et des
enseignants de l'Ontario*

vous souhaitent paix, joie et bénédictions pour les fêtes.

Que le temps des fêtes vous offre des moments spéciaux
avec vos proches et que la nouvelle année
soit une année d'espoir et de renouvellement.

Dans un esprit de générosité, au lieu d'envoyer
des cartes de vœux,

le président Chris Cowley

a choisi de faire un don à



Chris

Chris Cowley
Président

Ian

Ian S. Pettigrew
Secrétaire-trésorier



ingenious+

Défi innovation jeunesse Canada



“
Ce n'est pas
seulement un **prix
pour l'innovation**,
c'est un prix destiné
aux personnes qui
souhaitent **faire le
bien dans leur
communauté**.”

Joti Gokaraju
Ingenieux+ lauréat 2025

Reçois 1 000 \$ pour développer ton
projet

Les candidatures seront clôturées
le 23 janvier 2026.

www.ingeniousplus.ca



Le Prix spécial de reconnaissance de la FEO est décerné une fois par année à un organisme, à un groupe ou à une personne en reconnaissance de ses contributions exceptionnelles à l'éducation financée par les fonds publics en Ontario, en dehors des conseils scolaires.

Cette année, la période de mise en candidature ouvre
le 19 janvier et se termine le 31 mars 2026

Pour de plus amples renseignements ou pour
télécharger un formulaire de mise en candidature,
visitez bit.ly/4eCC2Ev

LA SOLUTION AUX PROMESSES ROMPUES

Republié avec la permission de la CTF/FCE

En tant que société, on se demande bien trop souvent : « Comment en est-on arrivé là? ». C'est notamment le cas pour un élément qui est au cœur du travail de la CTF/FCE et qui requiert toute notre attention.

Les budgets de l'éducation ont tellement diminué que nous risquons aujourd'hui de rompre la promesse faite aux enfants du Canada. Comment a-t-on pu laisser les choses en arriver là?

Il ne s'agit pas là d'une opinion, mais bien d'un constat : il suffit de considérer le paysage de l'éducation publique au Canada pour voir que le problème est généralisé. Le nombre de nouvelles recrues est en baisse alors que celui des enseignantes et enseignants qui quittent la profession est en constante progression, et les départs surviennent de plus en plus tôt dans leur parcours. Les personnes qui choisissent de rester le font au détriment de leur santé physique et mentale. Les effets conjugués de ces trois facteurs ont atteint un seuil critique qu'on ne peut plus ignorer. Mais ce n'est là que le symptôme visible d'un système qui est depuis bien trop longtemps négligé. Former, certifier et embaucher plus d'enseignantes et enseignants est absolument nécessaire, mais ça ne résoudra pas tout le problème.

La solution consiste à financer adéquatement les systèmes d'éducation afin qu'ils disposent des ressources humaines et matérielles nécessaires pour aider les enfants à atteindre leur plein potentiel et à devenir des membres actifs et épanouis de nos communautés.

Voilà. C'est somme toute assez simple. Bien sûr, il y aura des discussions et des débats dans le milieu de l'éducation sur la meilleure façon d'y parvenir. Il est sain d'avoir des échanges professionnels et c'est même nécessaire pour améliorer le sort de nos élèves. Mais il est indispensable que l'éducation publique soit correctement financée, sans quoi ces échanges —ce à quoi on assiste en ce moment même dans presque tout le pays—se réduisent à trouver comment s'occuper d'un trop grand nombre d'enfants avec si peu de moyens. Résultat, il y aurait inévitablement des gagnants et des perdants, ce qui est tout à fait inacceptable.

Donc oui, posons la question : comment en est-on arrivé là? J'ai le privilège depuis



Clint Johnston est le président de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (CTF/FCE), l'alliance nationale d'organisations provinciales et territoriales de l'enseignement qui représentent plus de 370 000 membres du personnel de l'éducation dans tout le pays, y compris la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et ses membres. Retrouvez Clint Johnston sur les réseaux sociaux de la CTF/FCE et pour suivre votre organisation nationale de l'enseignement : Facebook : @ctffce; X: @CTFFCEpresident; Instagram : @ctfjohnston

maintenant une douzaine d'années de m'entretenir avec des enseignantes et enseignants et d'être un porte-parole de l'éducation d'abord à l'échelle locale, puis nationale. Après toutes ces années passées à écouter les membres du corps enseignant et à militer et exercer des pressions en leur nom sur des politiques de tout acabit, j'ai abouti à une théorie : l'une des principales raisons pour lesquelles le manque de financement a pu donner lieu à la crise que l'on connaît actuellement est, sans surprise, d'ordre politique.

L'éducation est sans conteste le socle sur lequel s'érigent aussi bien l'individu que la société dans son ensemble. Chacun de nous consacre environ 13 années de sa vie à naviguer dans le système éducatif de la maternelle à la 12^e année. Ce n'est pas rien. Mais instruire un enfant, l'aider à s'épanouir mentalement, socialement, personnellement, physiquement, etc., prend du temps, et le résultat obtenu n'est pas immédiatement tangible : c'est l'effet cumulatif résultant d'un effort collectif soutenu à long terme. Et c'est là qu'est le nœud du problème : les décisionnaires qui doivent statuer sur le

financement de l'éducation ne sont en poste que pour trois ou quatre ans, selon le contexte.

Dans la plupart des cas, ces personnes veulent que leurs décisions aient des effets immédiats, c'est la nature du système politique que l'on a créé. On ne manque pas d'études qui démontrent le rendement financier appréciable qu'une société ou un gouvernement peut obtenir en investissant dans l'éducation, mais ces retombées ne sont visibles dans la plupart des cas qu'au bout d'une dizaine d'années ou plus.

Cela va directement à l'encontre de la logique des personnes au pouvoir et de leur parti qui cherchent à avoir des résultats qui leur permettront de s'attirer des votes dans un an ou deux. C'est la raison pour laquelle l'éducation est souvent laissée pour compte dans la planification du budget : il est trop facile de resserrer les cordons de la bourse et de ne pas avoir à en assumer les conséquences, et il est difficile de faire ce qu'il faut et d'éviter que les investissements ne soient remis à plus tard. C'est, à mon avis, ce qui explique en grande partie que nous soyons arrivés là où nous en sommes.

Comment s'en sortir et rattraper le retard accumulé? En faisant preuve de volonté politique. Nous devons pousser les décisionnaires provinciaux et territoriaux à sortir de l'ornière des élections. Nous devons leur faire comprendre que l'avenir de chaque enfant—déjà scolarisé ou non—est façonné par les 13 années qui, comme nous l'avons promis en tant que nation, mèneront à la possibilité d'une vie meilleure. Nous devons enfin les amener à voir que derrière chaque dollar qui n'est pas investi aujourd'hui, il y a un enfant spolié, un enfant sous-valorisé. C'est cette conviction qui nous motive, moi et toutes les personnes qui travaillent à la CTF/FCE, dans notre travail jour après jour. Je sais que vous avez aussi à cœur d'améliorer le quotidien des élèves, et vous méritez qu'on vous soutienne pleinement en ce sens, car, pour reprendre les mots de Gabriela Mistral :

« Bien des choses peuvent attendre. Mais pas les enfants. C'est aujourd'hui que leurs os se forment, que leur sang se fabrique et que leurs sens se développent. À eux, on ne peut pas dire : "demain". Leur nom est aujourd'hui. »
[traduction libre]

**En toute solidarité,
Clint Johnston**